

La publication de photographies ou images mobiles d'élèves identifiables ne peut se faire sans l'autorisation de l'intéressé et de ses parents (ou responsables légaux) s'il est mineur. En cas de refus de votre part, les photographies où l'élève dont il est question pourrait être identifié ne seraient utilisées qu'en rendant l'élève impossible à identifier (gommage des traits du visage par un logiciel de retouche d'images).

Je soussigné(e) M..... Responsable légal de

Demeurant à..... déclare céder, à titre gracieux, à l'Ecole Sainte Marie, le droit d'utiliser et de communiquer au public sur différents supports d'information (brochures, web, CD ROM, site radio,...) et ce pendant une durée d'un an :

- ma voix et mon image (pour les personnes majeures),
- la voix et l'image de mon fils/ma fille.....

La présente autorisation reste valable en cas de changement d'état-civil du modèle sauf volonté expressément manifestée par lettre recommandée avec accusé de réception.

Les sons et les images ne pourront en aucun cas être dénaturés ou détournés de leur contexte, par un montage ou par tout autre procédé. La légende ne pourra pas porter atteinte à la vie privée ou à la réputation de la personne. Les images ne seront ni communiquées à d'autres personnes, ni vendues, ni utilisées à d'autres usages.

Je donne mon accord dans les conditions énoncées sur ce document (rayer les mentions inutiles) à :

La diffusion des photographies de mon enfant (mineur)	OUI	NON
La diffusion d'enregistrement(s) sonore(s) de ma voix, la voix de mon enfant	OUI	NON

A le

Signature des deux parents ou responsables légaux, précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

